

LA CONCEPTION ET LA MAITRISE D'UN BUDGET D'UN ACM

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- bâtir le budget prévisionnel d'un accueil de loisir ;
- suivre le budget ;
- lire un compte de résultat et faire une analyse simple de la situation budgétaire ;
- définir une méthode de travail pour récolter tous les éléments pour la constitution des budgets ;
- définir le calendrier de travail.

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

- comprendre le processus de la comptabilité : le plan comptable ;
- savoir élaborer un budget prévisionnel et un compte de résultat ;
- créer et partager une méthode de travail avec le Pôle Comptable et la trésorière pour récolter tous les éléments financiers ;
- savoir analyser un compte de résultat et comparer avec les années antérieures et le prévisionnel ;
- découvrir la réalité financière d'un accueil de loisirs : prix de revient, etc...

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes ;
- méthode pédagogique active et participative ;
- évaluation (validation des objectifs) : exercices pratiques ;
- documents remis : support de présentation.

SUIVI ET EVALUATION

- émargement par les stagiaires et intervenants ;
- positionnement en début et fin de formation ;
- questionnaire de satisfaction en ligne ;
- délivrance d'une attestation de fin de formation.

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org
02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION



toute personne en lien avec la conception et le suivi d'un budget ACM



de 6 à 10 personnes



aucun prérequis



1 jour de 7h,
soit 9h00 à 17h00



Véronique CLERJAUD,
Comptable



Fédération Familles Rurales de Vendée (ou décentralisation en fonction des inscriptions)



lundi 15 septembre 2025



réseau : 310€ net de TVA
hors réseau : 360 € net de TVA

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.